

Liste de matériel scolaire du CM1

Année scolaire 2017-2018

	Quantité	Dénomination	Vérifier
Matériel à renouveler en cours d'année	4	4 stylos bleus, 4 rouges, 4 verts, 4 noirs.	
	4	Crayons à papier HB n°2	
	1	Flacon de colle rechargeable avec pinceau intégré	
	1	Boîte de crayons cire	
	1	Boîte de feutres	
	10	Feutres fins Velleda	
Outils pour les mathématiques et les arts plastiques	1	Ardoise Velleda + chiffon	
	1	Paire de ciseaux	
	1	Gomme blanche	
	1	Taille-crayons	
	1	Double décimètre	
	1	Équerre	
	1	Compas avec bague (pour insérer un crayon)	
	1	Calculette	
Papeterie	2	Paquets de feuilles mobiles grand format, grands carreaux, 100 feuilles	
	1	Paquet de 50 pochettes plastifiées	
	1	Pochette de feuilles à dessins blanches 180g	
	2	Pochettes avec rabats élastiques	
	1	Rame de papier machine	
	1	Cahier de texte	
	2	Cahiers 24X32 grands carreaux 96 pages avec couverture plastifiée	
	6	Cahiers 21 X 29,7 grands carreaux 96 pages avec couverture plastifiée	
	5	Petits cahiers grands carreaux 96 pages avec couverture plastifiée	
	1	Dictionnaire Robert ou Larousse JUNIOR (CE/CM/6è)	

- Rappel : le livret d'évaluations doit être ramené avant la fin de l'année pour être transmis dans le niveau suivant. De même, **certains cahiers doivent suivre au CM1** : histoire, géographie, sciences, éducation civique, récitations et chants, anglais. Merci de les laisser avec l'enseignant.
- Il est à prévoir une **tenue de sport adaptée** : une paire de baskets, un short, une casquette et une petite bouteille d'eau qui sera utilisée aussi dans la classe.
- Prévoir aussi **un vieux t-shirt** pour les arts visuels.
- 10 euros pour les fichiers "Tous forts en maths", "Tous forts en français", Edition Bordas, et 5 euros pour l'assurance et adhésion à l'OCCE.
- **Pas de cutter, ni de blanco.**
- **Inscrire le nom et le prénom de l'enfant sur chaque effet. Bien étiqueter son matériel.**
- **Conseil : récupérez le maximum possible de matériel de l'année précédente (pochettes cartonnées, stylos, ciseaux) en bon état et les anciens cahiers pour les utiliser comme cahier d'essai.**

Document visé par les représentants de parents de l'école et adopté en Conseil d'école du 19 juin 2017.